

DECRET N° 72-112 du 27 Avril 1972  
portant nomination du Médecin  
Sous-Lieutenant MICHAÏ TOGNIMON Marcel  
au grade de Lieutenant.

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
  - VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
  - VU la Loi n°60-32 du 28 juillet 1960, portant création des Forces Armées Dahoméennes;
  - VU l'Ordonnance n°70-42/CP/DN du 24 juillet 1970, portant organisation générale de la Défense Nationale et l'Ordonnance n°70-44/CP/DN du 12 octobre 1970 qui l'a complétée;
  - VU l'Ordonnance n°69-34/PR du 17 octobre 1969, portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Dahoméennes;
  - VU le Décret n°70-81 du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;
  - VU le Décret n°71-44/CP/DN du 10 mars 1971, portant création du corps du service de Santé des Armées;
  - VU le Décret n°71-108/CP/DN du 7 juin 1971, fixant les dispositions régissant le service militaire pour les Etudiants;
  - VU le Décret n°71-258 du 30 décembre 1971, portant articulation de la hiérarchie des personnels militaires en différents corps;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Le Médecin Sous-Lieutenant MICHAÏ TOGNIMON Marcel, qui accomplit actuellement son service militaire actif, est intégré dans l'Armée Active à compter du 1er Avril 1972.

Article 2.- A compter de cette date, il sera régi par le statut des personnels militaires d'active et sera intégré dans le corps du service de Santé.

Article 3.-Le Docteur MICHAÏ est nommé Médecin-Lieutenant à la date du 3 Avril 1969. Cette nomination n'entraîne pas de rappel de solde.

Article 4.- Le Ministre de la Défense Nationale est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.-

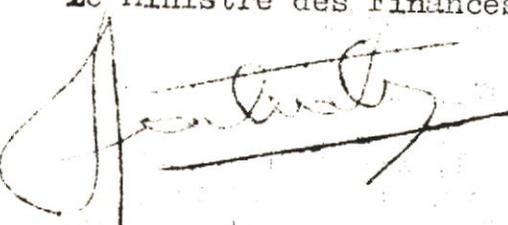
Fait à COTONOU, le 27 Avril 1972

par le Conseil Présidentiel,

  
Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

  
Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances,

  
Pascal CHABI KAO

AMPLIATIONS

PCP 6 - MCP 4 - SGG 4 - CS 6 -  
IAA-DCCT-DN-IGF-Ede Chanc.-JORD 6 -  
SGDN 5 - EMAT 5 - EMAGEND 5 - EMSC 5 -  
ENG-BA 5 - DSI 5 - CEDN 2 -  
Ministères 11 -